

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

N° CP 3^e/164-06
Séance du 10 NOV. 2006



DECLASSEMENT DE DELAISSES PROVENANT DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° E8-2004 du 14 avril 2004, complétée par les délibérations n° 2004/IV-108 du 15 octobre 2004 et n° 2006/III-3è/20 du 23 juin 2006 relatives aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n° 2006/I-5°/01 du Conseil Général du 8 décembre 2005 relative aux moyens des services de l'Assemblée,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Autorise le Président :

- pour l'opération de REGUISHEIM, à prescrire l'ouverture d'une enquête publique de déclassement de trois délaissés de la R.D. 47 en vue de permettre des échanges avec les propriétaires riverains ;
- pour l'opération de LINTHAL, à prescrire l'ouverture d'une enquête publique de déclassement d'une parcelle de terrain au droit de la R.D. 430 afin de permettre à la commune de construire un hangar communal sur les parcelles limitrophes.

Adopté
.....voix contre
.....abstentions

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet 1.5.11
Publication 1.7.11
Pour le Préfet du Haut-Rhin, Conseil Général
en délégation



Ludovic LIONS

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER